Commune

Le Hinglé

BULLETIN MUNICIPAL • JANVIER 2024

MAIRIE • 22100 LE HINGLÉ • 02 96 83 58 55 • www.lehingle.fr

Sommaire

Mairie de Le Hinglé

Tél. 02 96 83 58 55
mairie.le-hingle@wanadoo.fr
www.lehingle.fr

Horaires public

Lundi : 8 h 30 à 12 h 30
(fermé l'après-midi)
Mardi : 8 h 30 à 12 h 30
et 14 h à 18 h
Mercredi : fermé
Jeudi : 8 h 30 à 12 h 30
et 14 h à 18 h
Vendredi : 8 h 30 à 12 h 30
(fermé l'après-midi)
Samedi : 8 h 30 à 12 h 30

Permanences du Maire et des adjoints

Monsieur le Maire

Gérard BERHAULT :
Lundi et samedi de 10 h à 12 h

Adjoints

Odile DOUILLET-LE FAOU :
Samedi, sur rendez vous

Alain LEBRETON :
Vendredi, sur rendez vous

Marie-Thérèse RIVOALLAN :
Mardi de 10 h à 12 h

Pascal GAUTIER :
Jeudi de 10 h à 12 h

Conception et impression :
Imprimerie Auclerc
Cap Rance - Taden
02 96 39 73 69

Mot du Maire / 1

Infos mairie / 2

Travaux / 11

École / 13

Associations / 16

12 questions aux entreprises / 25

Agenda / 26

Edito

Gérard BERHAULT
Maire de Le Hinglé

L'année 2023 s'achève dans un contexte mondial tendu avec de nombreux conflits qui touchent différentes parties du monde. Ces tensions mondiales ne sont pas sans conséquences pour notre pays. Le terrorisme, l'obscurantisme ont fait intrusion dans notre vie politique française. Les extrêmes, de droite comme de gauche, exploitent le malheur notamment au Moyen-Orient par intérêt à compromettre la paix sociale en France. Il nous appartient de ne pas être dupes, de ne pas se laisser aspirer par des propos ou comportements abjects qui incitent à une violence inacceptable.

Plus que jamais, nous avons besoin de cohésion sociale et républicaine, d'universalisme, d'esprit civique et de respect de l'autorité sous toutes ses formes.

La situation géopolitique, l'individualisme, les intérêts particuliers qui ne se soucient guère de l'intérêt général, ont poussé plusieurs maires à cesser leurs fonctions. La gestion d'une commune amène parfois à gérer des situations contradictoires, complexes, mais l'ampleur des défis qui nous attendent, est source d'une motivation supplémentaire pour mener à bien les projets que le conseil municipal s'est fixé.

Dans la continuité des années précédentes, l'année 2023 aura permis de réaliser une grande partie des projets envisagés dont le lotissement du Four, le cimetière ou encore l'équipement du groupe scolaire pour n'en citer que quelques-uns. Vous trouverez dans les pages suivantes le détail de nos réalisations.

L'aménagement de la rue des Granits devrait, sous réserve des accords de subventions, se réaliser au cours du deuxième semestre 2024. Plusieurs réunions de travail sur 2023 ont permis d'élaborer un avant-projet, lequel sera présenté courant février aux riverains, afin de le finaliser. En complément de ce dossier important, l'équipement du parc de la Grande Lande se poursuivra par la réalisation d'allées ouvertes à tous et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Quelques agrès viendront s'ajouter aux équipements déjà en place. D'autres projets en phase de réflexion seront développés en cours d'année et présentés dans les flashs infos et les réunions publiques de quartiers.

Le conseil municipal remercie les associations communales pour leur dynamisme et leur implication dans l'animation de notre commune. Un merci chaleureux aux nombreuses et nombreux bénévoles qui s'activent sans compter pour nous apporter un peu de bien-être et de la convivialité. Ils méritent notre soutien actif.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons ainsi qu'à vos proches une bonne et belle année 2024.

TARIFS COMMUNAUX 2024

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 20 octobre 2023, a réactualisé les tarifs communaux.

CANTINE

Quotient familial inférieur à 800 € : 0,90 €
Quotient familial entre 801 € et 980 € : 1,00 €
Quotient familial supérieur à 980 € : 3,00 €

GARDERIE

1ère tranche : Quotient familial inférieur ou égal à 980 €, tarif horaire de 0,90 €
2ème tranche : Quotient familial supérieur à 980 €, tarif horaire de 1,05 €

Un tarif spécifique est appliqué pour la première heure de garderie du soir, incluant le goûter soit :
1 ère tranche : 1,20 €
2ème tranche : 1,35 €

SALLE DE LA MAIRIE

Demie journée : 50 €
Journée : 100 €

SALLE POLYVALENTE

Pour un habitant de la commune

Pour un buffet ou repas :
Tarif été : 180 € - du 15 avril au 31 octobre
Tarif hiver : 260 € - du 1er novembre au 14 avril

Pour un vin d'honneur une réunion : 50 €
Caution : 300 €
Couvert complet : 0,30 €
Couvert à l'unité : 0,10 €
Jour supplémentaire : 50 €

Pour un habitant hors commune

Pour un buffet ou repas :
Tarif été : 300 € - du 15 avril au 31 octobre
Tarif hiver : 390 € - du 1er novembre au 14 avril

Pour un vin d'honneur une réunion : 100 €
Caution : 300 €
Couvert : 0,50 €
Jour supplémentaire : 50 €

Pour les associations

Le tarif communal s'appliquera aux associations référencées communales (association ayant le siège social sur la commune ou intervenant régulièrement sur la commune).

Association communale

1 gratuité par an
Pour une utilisation de la salle en semaine :
Forfait annuel de 150 €
Pour un buffet ou repas : 180 €
Pour un vin d'honneur une réunion : 50 €
Pour un concert, loto, spectacle : 100 €
Caution : 300 €
Couvert : gratuit
Jour supplémentaire : 50 €

Association hors commune

Pour un buffet ou repas : 350 €
Pour un vin d'honneur une réunion : 100 €
Pour un concert, loto, spectacle : 250 €
Caution : 300 €
Couvert : 0,50 €
Couvert à l'unité : 0,20 €
Jour supplémentaire : 100 €

Facturation des couverts non restitués

Assiette : 3,50 €
Verre à eau ou à vin : 2 €
Flûte : 1,60 €
Tasse : 1,50 €
Soucoupe : 1,20 €
Cuillère - Fourchette : 1,20 €
Couteau : 2,50 €
Pichet : 4 €
Petit saladier : 3,00 €
Grand saladier : 6,00 €

CIMETIÈRE

Concession cimetière :

Concession de 15 ans : 150 €
Concession de 30 ans : 250 €
Concession de 50 ans : 350 €

Concession columbarium

Concession de 15 ans : 500 €
Concession de 30 ans : 750 €
Concession de 50 ans : 1000 €

Jardin du souvenir

Apposition d'une plaque : 50 €

ÉTAT CIVIL 2023

Naissances : 7
Décès : 11
Mariages : 4

URBANISME 2023

Permis de construire : 12
Déclarations préalables : 35

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le 4 novembre dernier, la municipalité a organisé une réception de bienvenue à la salle polyvalente pour les nouveaux arrivants sur la commune.

Le Maire, dans son discours a présenté les atouts de la commune ainsi que les élus du conseil municipal. Lors de cette réception un livret d'accueil a été remis à chaque nouvel arrivant.

A la suite de quoi, les nouveaux arrivants ont été conviés à un cocktail de bienvenue.

Ce moment de convivialité a permis à chacun d'apprendre à mieux se connaître.

REPAS DES AÎNÉS

Le repas traditionnel du CCAS a rassemblé 70 personnes le dimanche 12 novembre.

Tous les convives, dont de nouveaux arrivants ont apprécié le repas préparé par « Pain d'épices » et servi par l'ensemble des conseillers.
Comme chaque année, notre amie Evelyne BIZEUL a animé l'après-midi et nous l'en remercions chaleureusement.
Rendez-vous l'année prochaine.

Mme Simone BOYER et M. Claude LEROY doyens de l'assemblée ont été mis à l'honneur et ont reçu un cadeau.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2023

En ce jour de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, la commune de Le Hinglé a célébré la mémoire de toutes celles et ceux qui sont tombés pour la France.

La cérémonie a débuté par le dépôt de gerbe accompagné d'un jeune de la commune, suivi de la lecture de la lettre du ministre des Armées par M. le Maire.
La cérémonie s'est conclue par une minute de silence et le chant de la Marseillaise.

Un vin d'honneur a été ensuite servi à la mairie.

JOURNÉES CITOYENNES

Deux journées participatives ont été organisées en 2023 : le 11 mars et le 24 juin. Elles ont rassemblé une quarantaine de participants à la Grande Lande, autour de plusieurs activités :

- Démontage et déplacement des clôtures en bois bordant le terrain côté Est.
- Démontage d'un box dans le bâtiment des ateliers municipaux pour créer un espace de travail et de stockage.
- Nettoyage et paillage des plantations et remplacement des arbustes morts dans la haie de comestibles et la haie bocagère.
- Désherbage autour des arbres fruitiers dans le verger pédagogique.
- Nettoyage autour des bâtiments des ateliers municipaux.
- Fabrication de nichoirs.

Une nouvelle journée citoyenne sera annoncée au printemps (date prévisionnelle à confirmer : le samedi 16 mars).

RADAR PÉDAGOGIQUE

De la fin de l'année 2022 jusqu'à février 2023, un radar pédagogique a été placé, rue Jean-Baptiste Brault puis rue des Granits en direction de Dinan.

Les analyses observées sont :

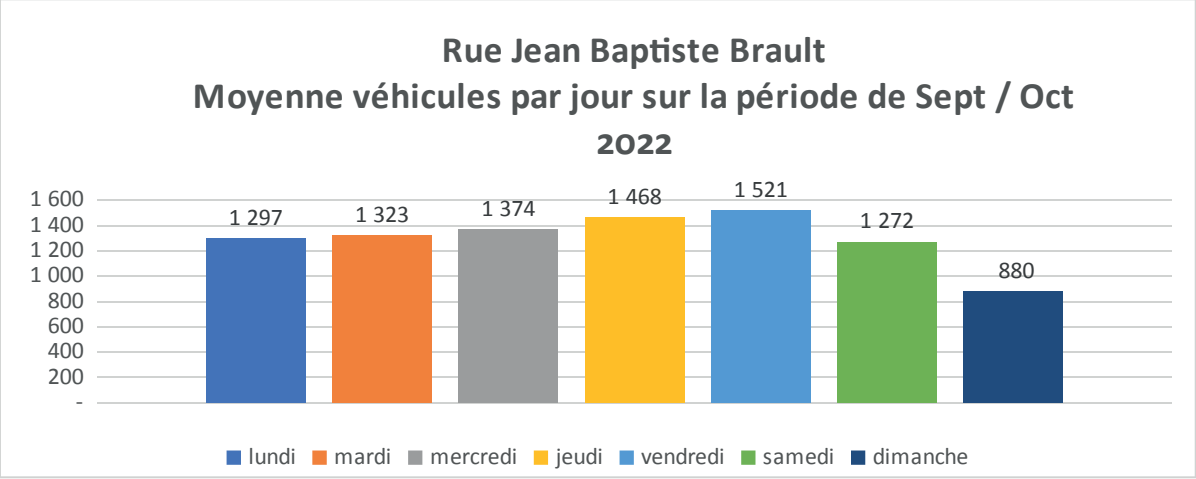

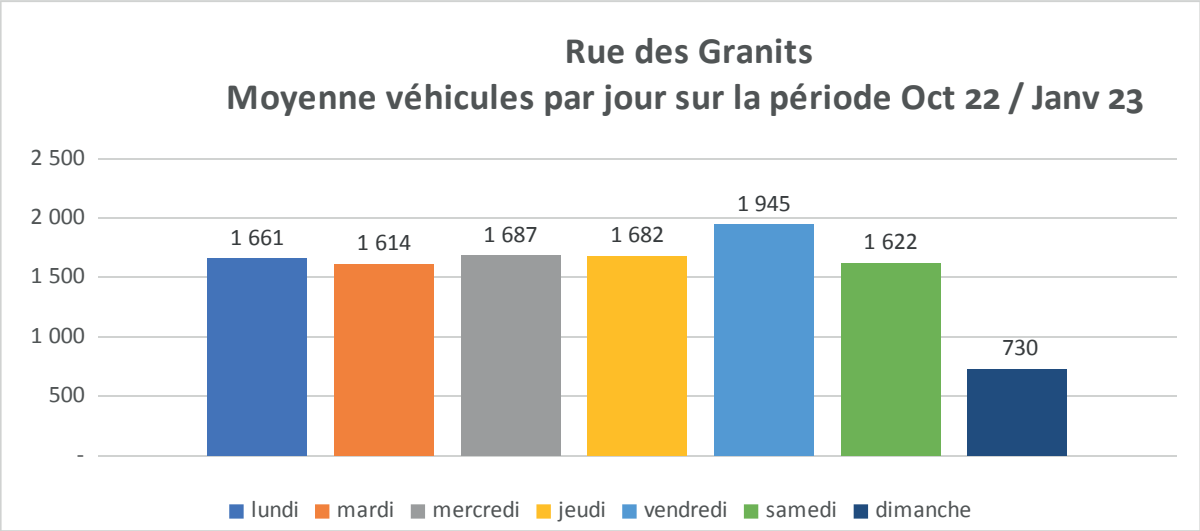

Une seconde lecture montre une vitesse excessive pour les véhicules qui sortent du bourg, rue des Granits.

La rue Jean-Baptiste Brault est limitée à

par un arrêté municipal

La rue des Granits est limitée à

RESPECTONS CETTE VITESSE.

PARC NATUREL RÉGIONAL VALLÉE DE LA RANCE-CÔTE D'ÉMERAUDE

Le conseil municipal a décidé d'adhérer au Parc Naturel Régional Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude. Il a :

- Approuvé sans réserve la charte du Parc Naturel Régional Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude.
- Approuvé les statuts.
- Demandé l'adhésion de la commune au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude.

Le Parc naturel régional (PNR) est défini comme un « territoire rural habité ; dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont reconnus au niveau national pour leurs fortes valeurs patrimoniales, mais dont l'équilibre est fragile. »

Les cinq missions des PNR sont :

- De protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée,
- De contribuer à l'aménagement du territoire,
- De contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie,
- De contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public,
- De réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherche.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE PAR LE GROUPE AXIONE

Au cours de l'année 2023, le secteur Sud de notre commune a été pourvu de la fibre.

Désormais, si vous souhaitez une connexion à ce réseau, vous pouvez vous rapprocher d'un opérateur téléphonique.

Le démarrage des travaux aura lieu en 2024 pour s'achever fin 2026, début 2027.

COMMERCES

Le restaurant l'Auberge de Granit est ouvert du lundi au mercredi de 7h30 à 16h et jusqu'à 20h le jeudi et vendredi.

Sonia et Pascal Flageul vous proposent des plats à emporter du lundi au vendredi, le midi uniquement sur réservation.

Pour toutes informations : 02 96 83 58 45 ou Facebook : L'auberge de granit

L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

L'espace public numérique a repris en septembre à la bibliothèque de l'école.

Animés par Fabienne Denais, les ateliers informatiques des mercredis matins de 10h à 12h (à l'exception du 1er mercredi de chaque mois et hors vacances scolaires) rencontrent un vrai succès.

Une douzaine de personnes y participent régulièrement. Vous pouvez les rejoindre. Renseignements en mairie.

AGISSONS POUR LA BIODIVERSITÉ

La diversité du monde vivant ou « biodiversité » n'est pas qu'une idée : elle nous concerne tous.

Cela veut dire non seulement protéger la diversité des espèces existantes, mais aussi empêcher la prolifération d'espèces envahissantes (laurier palme, renouée du Japon, frelons asiatiques…)

Entre 2021 et 2023, Le Hinglé a fait partie des 20 communes de Dinan Agglomération retenues pour participer à l'Atlas de la Biodiversité Intercommunal (ABI), une initiative de l'Office Français de la Biodiversité (voir https://www.dinan-agglomeration.fr/Environnement-developpement-durable/Protection-des-ressources-et-biodiversite/Biodiversite). Cette participation a notamment permis :

- De sensibiliser les enfants de l'école aux enjeux de la biodiversité à travers le travail mené par les enseignants et trois ateliers d'observation avec des animateurs de Dinan Agglomération sur le terrain de la Grande Lande (2022).
- D'accueillir des naturalistes chargés d'établir des inventaires de la biodiversité. Ces inventaires ont notamment permis d'identifier plusieurs colonies de chauve-souris (une espèce protégée par la loi) présentes dans des bâtiments de la commune. Chacun peut d'ailleurs poursuivre ce travail d'observation en enrichissant l'Atlas en ligne (https://sig.dinan-agglomeration.fr/cartes/atlasdelabiodiversite/index.html).
- De recevoir une aide pour l'achat de matériaux (piquets, terreau…) nécessaires à l'entretien des haies sèches et des plantations du terrain de la Grande Lande.
- De participer à 7 ateliers intercommunaux sur des thèmes divers : mares et lavoirs, éclairage public et pollution lumineuse, gestion différenciée des espaces verts, prairies et landes, forêts, bocages et agriculture.

D'élaborer un plan d'action communal pour la protection de la biodiversité adopté par le conseil municipal, portant notamment sur :

- La poursuite des actions en faveur de la biodiversité sur le Parc de la Grande Lande.
- L'intégration des enjeux environnementaux dans tous les projets de développement (lotissements, voirie et bâtiments).
- L'adoption de pratiques favorables à la biodiversité dans l'entretien des espaces communaux (fauche tardive, fauche différenciée laissant certains espaces naturels).
- La protection des espaces boisés et des arbres remarquables sur les terrains communaux (notamment le chêne de la Maison des granitiers).
- La création de haies sèches permettant d'utiliser les branchages issus d'élagages sur la commune.
- La lutte contre la prolifération de laurier palme et de renouée du Japon.
- La lutte contre le frelon asiatique.

Au-delà de l'action communale, chacun peut agir concrètement pour la biodiversité, en veillant à :

- Privilégier, lorsque c'est possible, les haies naturelles (charmes, troènes, fusain, sureau) autour de nos maisons à la place ou en plus des clôtures plastiques ou métalliques,
- Laisser des espaces non cultivés ou non fauchés dans un jardin, lorsque l'espace et l'environnement immédiat le permettent,
- Ne pas ramasser systématiquement toutes les feuilles et les branches mortes à l'automne, pour ménager des abris pour certaines espèces et des « garde-mangers » pour les oiseaux,
- Eviter les clôtures trop hermétiques et à mailles trop serrées, qui empêchent le passage des petits mammifères nocturnes,

- Favoriser les mélanges de fleurs et d'espèces végétales qui attirent abeilles et papillons,
- Laisser des murs et des murets non jointoyés et des combles accessibles aux oiseaux et aux chauves-souris dans les propriétés anciennesk,
- Pratiquer un élagage minimum en préservant les écosystèmes très riches que constituent les arbres.

C'est en pratiquant ces petits gestes et en modifiant certaines de nos habitudes, que nous pouvons contribuer à protéger la diversité du vivant autour de nous.

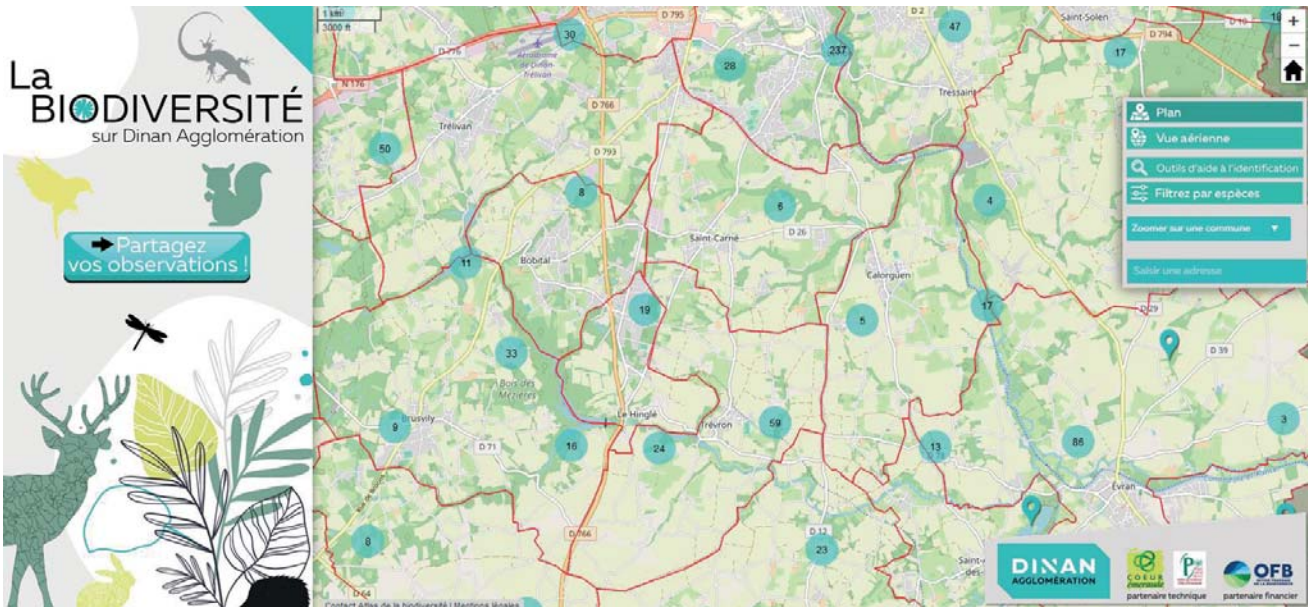

LUTTONS CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Dinan Agglomération et votre commune vous accompagnent dans la lutte contre le frelon asiatique.

La campagne de lutte contre le frelon asiatique s'est achevée le 15 novembre.

Cette année encore le nombre de nids signalés a été considérable, puisqu'il est équivalent à l'année 2022, celle-ci reconnue comme une année exceptionnelle en termes de développement des colonies de frelons asiatiques.

Près de 1 100 nids ont été détruits depuis avril sur l'ensemble du territoire de Dinan Agglomération. Nous observons une densité importante de nids sur les secteurs les plus urbanisés, pouvant atteindre 10 nids au km^2.

Restons mobilisés dans la lutte contre le frelon asiatique.

Face à ce constat, il est important de rester mobilisés et de s'engager dans la campagne de piégeage qui débutera au printemps prochain. Le piégeage permet de capturer les fondatrices (individu femelle à l'origine d'une nouvelle colonie) et compromet ainsi le développement d'un nid.

Dinan Agglomération a fait l'acquisition de pièges et de solutions attractives et propose de les attribuer lors d'une réunion d'information aux futurs piégeurs souhaitant s'engager dans cette lutte.
Un accompagnement technique est dispensé lors de la distribution pour limiter le piégeage des insectes non ciblés et maximiser les chances de capture. Il s'agit d'identifier les emplacements favorables au piégeage et d'organiser un suivi durant toute la période de capture.

Si vous souhaitez participer à cette campagne, contactez votre mairie ou dès à présent Mme Leconte, référente espèces exotiques envahissantes pour Dinan Agglomération au 06 64 64 32 71 ou par mail : a.leconte@dinan-agglomeration.fr

LOTISSEMENTS

Le lotissement communal de la rue du Four est aujourd'hui terminé.

Tous les travaux d'aménagement, bordures, réseaux, enrobés entre la rue des Écoliers, l'impasse et la rue du Four ont été réalisés.

Une partie de l'impasse du Four jusqu'à l'entrée du parc de la Grande Lande a été cédée à la commune.

Le lotissement privé du Bois Fleuri avance bien également, 12 maisons sont sorties de terre et 4 sont déjà habitées.

CIMETIÈRE

La deuxième phase de travaux s'est déroulée au printemps, 4 allées ont été réaménagées par l'entreprise POTIN.

Le conseil municipal et les employés de la commune se sont chargés des parties centrales remplies en terre et engazonnement.

ÉCOLE

La rénovation complète des sanitaires de la classe de maternelle était au programme des vacances de cet été.

Le carrelage et la faïence ont été réalisés par l'entreprise DEGANO de Dinan.
La plomberie par l'entreprise HENRY de Trévron.
La peinture par les employés de la commune.

SALLE DES FÊTES

La couleur du bardage bois extérieur était bien défraîchie, cette lasure datait de la rénovation de la salle.

L'entreprise LEMOINE de Dinan est intervenue pour redonner au bardage bois une belle couleur avec 3 couches de lasure.

TERRAIN DE FOOTBALL

La pelouse du terrain de football était bien endommagée avec les aléas climatiques depuis quelques années.

L'entreprise ARVERT de Plumaudan est intervenue courant novembre pour effectuer un défeutrage et un décompactage du terrain. Un nouveau gazon a été semé ainsi que de l'engrais.

Le terrain sera indisponible pour le reste de la saison.

ROUTE DES GRANITS

La rénovation et l'embellissement de la route des Granits, entrée de la commune sont toujours en réflexion au sein du conseil municipal, des subventions ont été demandées.

Ces travaux devraient se réaliser sur l'année 2024.

INFO DINAN AGGLOMÉRATION

L'entreprise SATEC va réaliser dès le début d'année 2024 pour le compte de Dinan Agglomération des travaux de réduction d'eaux parasites sur l'ensemble de la commune de Le Hinglé.

Des demandes d'arrêtés de l'entreprise seront faites et fixeront des dates plus précises d'interventions.

Des perturbations sur le trafic routier pourront intervenir sur la commune, nous vous en informerons dès la réception d'informations plus précises.

LA VIE A L'ÉCOLE DES GRANITS

90 élèves fréquentent l'école des Granits depuis la rentrée 2023-2024 répartis comme chaque année en 4 classes :

- 26 élèves dans la classe de Mme Yris (2 TPS, 13 PS, 11 MS)
- 19 élèves dans la classe de Mme Charpentier (9 GS, 10 CP)
- 22 élèves dans la classe des Mmes Bauban et De Lorgeril (11 CE1, 11 CE2)
- 23 élèves dans la classe Mme Gauvain (13 CM1, 10 CM2), directrice du groupe scolaire qui bénéficie d'une décharge de direction assurée par Mme Leport.

L'effectif est stable voire légèrement supérieur, ce qui augure une rentrée scolaire 2024-2025 aux alentours de 92 enfants avec les futures entrées en maternelle déjà recensées à ce jour.

Beaucoup de parents ont recours aux services proposés par la commune sur les temps périscolaires. Aude Hillion, en charge de la garderie périscolaire (ouverture à 7h15 et fermeture à 19h) est secondée par Sophie Debruyne le matin et Valérie Désert le soir. Elle propose des activités aux enfants plus particulièrement le soir avec diverses thématiques.

En voici quelques unes réalisées à l'occasion de la préparation des fêtes de Noël :

REPAS DE NOËL

Le jeudi 21 décembre tous les enfants de l'école qu'ils mangent ou pas à la cantine ont été invités au traditionnel repas de Noël confectionné par Sabrina Desnos chef de cuisine avec quelques belles surprises à la clé.

L'occasion pour l'ensemble du personnel de décorer la salle de restauration entièrement rénovée et rééquipée au cours de cette année 2023.

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE

La bibliothèque ouverte par des bénévoles aux tout-petits confiés aux assistants maternels, fonctionne tous les 1er mercredis de chaque mois (hors vacances scolaires) de 10h à 11h30.

Ce rendez-vous particulièrement apprécié est visiblement un moment de plaisir partagé.

Il est rappelé également que la bibliothèque est ouverte à tous les enfants hingléziens scolarisés ou pas à l'école des Granits tous les mercredis (hors vacances scolaires) de 17h à 18h. S'inscrire en mairie.

De nouveaux bénévoles seraient les bienvenus.

LE PROJET D'ÉCOLE

Présentation des projets pédagogiques en lien avec le projet d'école :

Projet sur le monde du vivant. L'eau comme ressource essentielle.

Un projet musique sur le thème de l'eau débutera en janvier pour les classes de CM et CE. Ce projet se fera en partenariat avec le Kiosque (école de musique de Dinan).

Les classes de maternelle et GS-CP débuteront ce projet en avril à raison de 12 séances pour chaque classe.

L'arbre et le bocage.

Les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 bénéficieront de l'intervention des animateurs de la maison de la Rance pour approfondir ce thème sur le terrain.

Les élèves de CE iront sur le terrain de Le Hinglé pour observer le milieu boisé et les CM se rendront dans la forêt de Coëtquen.

En parallèle les élèves de CM ont commencé un projet de plantation sur Le Hinglé à partir de glands ramassés et sélectionnés. Monsieur Derrien, paysagiste, apporte son expertise aux élèves pour ce projet.

Les projets jardinage et mosaïques sont à poursuivre cette année.

EPS et USEP à l'école.

La classe de maternelle et la classe de GS-CP sont inscrites à l'USEP cette année. Une rencontre a eu lieu pour les plus grands autour de l'endurance (cross).

Les différents domaines prévus au programme sont abordés : danse, athlétisme, parcours, randonnée. Des rencontres avec d'autres classes sont prévues.

Le cycle natation débutera pour les élèves de CP, CE1 et CE2 le 27 novembre prochain et se terminera le 12 janvier.

Pour les classes de CM1-CM2 et CE1-CE2, un cycle athlétisme s'est terminé le 24 novembre.

Un cycle « balle ovale » aura lieu du 5 février au 18 avril.

Un apprentissage « rouler à vélo » aura lieu du 15 avril au 14 juin.

Les éducateurs sportifs de Dinan Agglomération interviendront sur certains de ces modules.

Travail réalisé par les élèves de CM avec Vianney DERRIEN, paysagiste et conseiller municipal.

LE PEUPLE DES CARRIÈRES

A l'invitation des membres actifs de la bibliothèque de Brusvily, le Peuple des Carrières a vécu un moment intense de partage et de rencontre les 27, 28 et 29 janvier 2023.

Pour les enfants, nous avions prévu une journée réservée aux scolaires le vendredi (contes, atelier sensoriel, photos, outils…) Un public nombreux et intéressé s'est déplacé le dimanche pour la conférence de Serj Le Maléfan.

Au printemps, nous avons organisé 3 marches en mars, avril et le 11 juin dans le cadre de la journée festive à la Maison des granitiers.

En juin, nous avons été sollicités par la mairie de Mégrit lors de l'inauguration du magnifique site de l'ancienne carrière du Chêne Marqué dans la vallée de Rocherel.

En septembre, pour les Journées européennes du Patrimoine, l'exposition « Du granit et des hommes » s'est déplacée à Languédias. Beaucoup d'activités se sont déroulées sur ces 2 jours en partenariat avec la municipalité de Languédias et l'association Patrimoine.

La 2ème édition de la fête des patrimoines du futur PNR s'est tenue le 8 octobre au Quiou.

Toutes ces manifestations permettent à notre exposition de voyager et au cours de ces voyages le Peuple des Carrières rencontre de nombreux acteurs du territoire.

Tout au long de l'année le travail de réflexion au niveau de la toponymie et de l'atelier d'écriture concernant l'histoire de la carrière de La Pyrie se poursuit.

Il y a quelques semaines les panneaux informatifs du parcours d'interprétation du patrimoine ont retrouvé de la couleur : ce sera plus agréable pour la consultation des informations.

Les projets à venir :

L'exposition « Du granit et des hommes » partira en centre Bretagne, à la Maison des Tourbières à Kergrist Moelou sur les mois de juillet, août et septembre.

Nous menons actuellement un travail de collectages de documents pour 2 panneaux supplémentaires : les carrières de bords de mer (La Colombière, la Grande Roche par exemple à Saint-Jacut-de-la-Mer) et la place des femmes (question récurrente).

Concernant les différents circuits de marche proposés dans la plaquette « Sous nos pas, le granit », nous espérons mettre en place un nouveau gabion avec une carte pour faciliter les repérages.

Nous reconduirons les marches accompagnées au printemps 2024 le samedi matin de préférence avec l'idée d'un pique-nique conté lorsque les beaux jours le permettront.

Dans l'ouvrage « Le Peuple des Carrières » édité en 2011, un chapitre est consacré à la Résistance. L'attaque de la prison de Dinan par un groupe de résistants marquera le territoire. Le 31 mai 2024 sera le 80ème anniversaire des fusillés de La Maltière à Saint-Jacques-de-la-Lande. Les membres du Peuple des Carrières envisagent un temps de mémoire.
Ce projet citoyen est prévu avec la municipalité, les scolaires et tous les habitants qui le souhaiteront. Nous remercions les personnes qui pourraient nous fournir des documents, des témoignages… pour étayer le sujet.

Le Peuple des Carrières se réunit le mardi matin, 2 fois par mois et plus si nécessaire.
N'hésitez pas à prendre contact et à venir nous rejoindre.

Les membres du Peuple des Carrières vous présentent tous leurs vœux pour l'année 2024.

Pour le Peuple des Carrières, Jacqueline Besrets

A.P.E.

Un bureau au complet et motivé!

L'Association des Parents d'Élèves Les Granits de Le Hinglé poursuit son dynamisme pour financer les projets pédagogiques pour les 90 élèves et aussi pour créer de la convivialité entre les parents d'élèves. Lors de la dernière assemblée générale, le bureau a été renouvelé. L'équipe pédagogique apprécie l'assistance de l'APE qui va permettre de réaliser de nombreux projets : voyage scolaire des CM2, piscine, cinéma et autres sorties culturelles. L'APE projette également de renouveler une partie des jeux, pour la détente et développer la coopération des enfants, cette action sera menée en partenariat avec la mairie. Pour mener à bien tous ces projets, l'association dispose d'un budget financé par diverses actions et subventions. Organisation d'un repas tartiflette, mais aussi des ventes comme les chocolats, les galettes des Rois, les photos de classe…

Pour que l'APE fonctionne correctement, il est nécessaire que l'ensemble des parents s'investissent pour leurs enfants.

Programme des actions à venir :

18 janvier : photos de classe
Janvier-février : galettes des Rois
17 février : tartiflette à emporter
Mars-avril : vente gâteaux Bijou
Juin : kermesse

Composition du nouveau bureau :

Alexandre Ogé : Présidente
Laura Levêque : Vice-Présidente
Aurélie Desportes : Trésorière
Nadège Tanguy (adjointe)
Angélique Douet : Secrétaire
Lise May Hadamar (adjointe)

CIECAPD CLUB DE GYM

Cette année, le club de Gym de Le Hinglé compte déjà 72 adhérent(e)s. Nous proposons l'accès à trois cours :

- Pilates le lundi de 19h à 20h : le cours de Pilates est une méthode de gymnastique douce basée sur la respiration, permettant de travailler les muscles profonds du dos notamment
- Gym fitness le mercredi et le jeudi de 19h à 20h : les deux intervenantes proposent des séances variées de cardio et renforcement musculaire en fonction aussi des attentes des adhérent(e)s

Une ambiance conviviale et dans la bonne humeur permet à nos deux animatrices diplômées et à l'écoute de proposer des cours de qualité accessibles à tous. Et les différents cours remportent d'ailleurs un franc succès. Vous pouvez également suivre nos actualités sur notre page Facebook @GymLeHingle.

Contact : gym.lehingle@gmail.com

Amandine et Sabrina (co-présidentes) et les membres du bureau vous souhaitent une excellente année 2024.

NOS LIMITES

L'année 2023 a été très intense pour l'association Nos Limites. En effet, ce fut l'année de réalisation de notre défi « Noah Diag de Ouf 2023 », mais pas seulement.

L'association a organisé le 17 septembre dernier la 5ème édition de la « Corrida des Granitiers », qui fut un vrai succès grâce aux nombreux participants, à une météo clémente, le tout dans une bonne ambiance. Nous étions également présents au festival l'Armor à sons de Bobital avec 2 joëlettes pour permettre aux personnes à mobilité réduite de parcourir et découvrir le festival (la foule des 2 scènes, les coulisses et l'espace VIP).

Par ailleurs, nos coureurs ont participé en individuel à différentes épreuves de la région comme l'Endurance Trail des Corsaires, mais également des courses de renom comme le Marathon de Paris, le Grand Raid des Pyrénées, le Festival des Templiers, la SaintéLyon, la 6000 D et la Diagonale des Fous.

Quant à notre deuxième pilote, Thibault, il s'est déplacé avec une partie des Nos Limites en juin dernier à Caen pour participer au semi-marathon de la Liberté et en août participation au semi-marathon de Cancale-Saint Malo.

Tout au long de l'année, Noah et ses porteurs ont suivi un entraînement spécifique et l'équipe s'est lancée plusieurs défis : parcourir 43 km de nuit en partant de Léhon pour arriver à Dinard, ou encore monter 17 fois le Jerzual, mais aussi participer à plusieurs courses : en mai, la Maxi Race d'Annecy, 42 km et 2 000 m de D + et en septembre 26 km au trail des légendes de Brocéliande à Iffendic.

Aussi, le 19 octobre dernier nous étions sur la ligne de départ du Grand Raid des Joëlettes (Ile de la Réunion) pour vivre un défi unique, une aventure inoubliable. Après 4 jours de courses, 100 km et 5 000 m D+, Noah et toute l'équipe ont passé la ligne d'arrivée du stade de la Redoute. Une arrivée magique, digne de la plus belle course d'ultra trail au monde, avec beaucoup d'émotion pour Noah et toute la team Nos Limites.

Nous tenons à remercier nos partenaires, mécènes, adhérents, bénévoles, et tous ceux qui nous ont permis de réaliser nos projets. Nous remercions tout particulièrement la commune de Le Hinglé pour son soutien et son accueil lors de notre retour de la diagonale des fous.

Toute l'équipe Nos Limites vous souhaite une excellente année 2024.

COMITÉ DES FÊTES

Après une année 2022 en sommeil, le comité des fêtes est reparti tranquillement cette année avec une nouvelle équipe motivée.

Vous avez été nombreuses et nombreux à répondre présent et à apprécier le repas à emporter que nous avons organisé au mois de novembre.

Nous avons clôturé l'année, comme depuis maintenant 3 ans, par la mise en place de sapins sur la commune pour marquer les fêtes de fin d'année.

Nous remercions à ce sujet les bénévoles ainsi que les résidents et l'équipe de l'EHPAD Yves Blanchot qui sont venus nous prêter mains fortes pour la fabrication de cadeaux pour les embellir et les autres bénévoles qui les ont mis en place.

N'hésitez pas à nous rejoindre en 2024 pour continuer à animer notre commune et pour cela nous vous donnons rendez-vous à notre assemblée générale début janvier.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2024.

TAROT DU GUINEFORT

Le club de tarot du Guinefort se réunit tous les mercredis soir de 20h30 à 23h30 à la salle des associations, 3 voie Romaine - Le Hinglé (mairie).

Le jeu se déroule dans une ambiance de camaraderie, pas de classement, pas de concours.

La soirée est agrémentée d'une « mi-temps » vers 22h avec pause-café gâteaux ou, autre pour les anniversaires.

Notre équipe s'étoffe, avec cette année 16 joueurs, ce qui permet de jouer sur 4 tables.

Toute nouvelle inscription est la bienvenue, pour tous renseignements, contacter le président (Marc Rousseau) au 06 81 84 72 76.

Le bureau et les joueurs se joignent à moi pour vous offrir tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le bureau se compose de :

Président :	Marc ROUSSEAU
Vice-Président	Gérard SAUNEUF
Secrétaire	Marie-Line HOUITTE
Trésorier	Jean-Charles LUCAS
5 membres	Catherine GABORIAU, Colette GABORIAU, Alain LEBRETON, Joël LETESTU, Loïc PERQUIS

Tarot du Guinefort : 3, voie Romaine - 22100 Le Hinglé - Mail : tarotduguinefort@gmail.com

MAISON DES GRANITIERS

Une nouvelle association a vu le jour en avril dernier, avec pour objectif de mettre en valeur la salle des Granitiers, construite par des ouvriers et artisans bénévoles entre 1952 et 54 et désaffectée depuis 2010.

Cette salle, qui a accueilli de nombreuses manifestations festives, culturelles et religieuses pendant plus d'un demi-siècle, est actuellement propriété de la commune mais fermée au public.

L'association a organisé un pique-nique festif et musical dans le parc arboré qui entoure la salle le 11 juin dernier, avec des musiciens bénévoles qui ont joué pour les participants tout au long de l'après-midi.

D'autres événements sont envisagés en 2024.

Les personnes intéressées peuvent contacter l'association à l'adresse : lesgranitiers22@gmail.com

UNION BOULISTE BOBITAL-LE HINGLÉ

L'union bouliste Bobital-Le Hinglé a organisé son 2ème challenge de l'année le 28 septembre. Nous avons eu une bonne participation de joueurs, tout s'est déroulé dans la bonne humeur et dans une bonne ambiance.

Pour clôturer cette journée, nous sommes allés manger au restaurant où a eu lieu la remise des lots à chaque joueur.

Nous invitons toute personne intéressée à venir nous rejoindre avec plaisir, le jeudi à Bobital et le samedi à Le Hinglé de 14h à 18h.

L'assemblée générale aura lieu le 18 janvier 2024 à 14h30 à Bobital.

Toute l'équipe de l'union bouliste vous souhaite une excellente année 2024.

Contact : 06 62 41 71 01

Avec tous mes remerciements, Thérèse Chauvel (Présidente).

CIVIS CÔTES-D'ARMOR

Civis Côtes-d'Armor, une association citoyenne !

Jeune association sur le territoire fondée en avril 2023 par Enzo HAREL (Président) et Melvyn SOQUET-HENRY (Trésorier), Civis Côtes-d'Armor est une association loi 1901 appartenant au champ de l'ESS et reconnue d'intérêt général.

Civis Côtes-d'Armor se donne comme objectifs de sensibiliser, d'informer à l'engagement, la démocratie, la citoyenneté et de lutter contre toutes formes d'harcèlements et de discriminations !

L'association est encore à une première étape de développement, tant structurelle que financière. Malgré tout, un premier événement a pu être mis en place à l'occasion de la Fête Nationale, avec le départ d'un groupe de 10 jeunes vers Paris, le 14 juillet 2023. Lors de cette journée, les participants ont pu assister au défilé des forces civiles et militaires aux abords des Champs-Élysées. La journée s'est conclue par la visite de la Maison de l'Europe.

De plus, Civis Côtes-d'Armor organise une seconde journée avec la visite des deux chambres du Parlement (Assemblée Nationale et Sénat), en cette fin d'année.

Une réelle volonté de développement de l'association anime les deux fondateurs avec la mise en œuvre de nouvelles actions, et entre d'autres une web radio à moyen terme ! Ainsi, si vous souhaitez vous investir ou si vous avez une sensibilité pour l'engagement ou la lutte contre les discriminations, n'hésitez pas à contacter Civis Côtes-d'Armor.

Contacts : civis.cotesdarmor@gmail.com - 07 87 38 12 63

TEAM PAYS DE DINAN-GUINEFORT

Bilan : 2023 a été une année où le Team Pays de Dinan-Guinefort a brillé sur les routes de l'Ouest.

Nos Féminines, Zoé Bihan en U15 et Léa Mailly en U17 ont particulièrement brillé en ramenant des titres de Championne de Bretagne.

Zoé Bihan a intégré le pôle piste de Bourges à la rentrée et Léa Mailly fera partie de la Breizh Ladie en 2024, l'équipe de division nationale du comité de Bretagne.

Depuis la rentrée, de nombreux enfants hingléziens ont intégré l'école de cyclisme ce qui est encourageant et va créer une nouvelle dynanique.

Notre rendez-vous annuel des épreuves de septembre est remplacé par l'organisation du Trophée Départemental des écoles de cyclisme qui se déroulera le dimanche 28 avril avec la présence d'une centaine de concurrents âgés de 7 à 12 ans.

Je vous souhaite une belle et heureuse année 2024.

Nicolas Colombel, Président.

FOOTBALL CLUB LE HINGLÉ-TRÉVRON

L'équipe première a réalisé une très belle saison 2022-2023, se positionnant au classement 2ème de leur groupe, et faisant partie des meilleurs deuxièmes du département. Grâce à cela, l'équipe atteint l'objectif de début de saison, la montée en division supérieure, soit D2.

Elle est encadrée le dimanche par Julien Martin et Philippe Serinet.

L'équipe réserve évolue en D4 et dispose de 3 encadrants : Daniel Adam, Guy Serinet et Patrice Montreuil.

Le club tient à remercier et féliciter son jeune arbitre Guénolé Serinet pour son implication, sa disponibilité et son sérieux.

Le Football Club Le Hinglé-Trévron organise diverses manifestations :

- 20 janvier 2024 : **Concours de belote** à la salle des fêtes de Trévron
- 21 janvier 2024 : **Galette des Rois** à la des salle des fêtes de Trévron
- 30 mars 2024 : **Repas à emporter** et en salle (à la salle des fêtes de Trévron)
- 20 mai 2024 : **Vide grenier** au terrain de Le Hinglé
- 25 mai 2024 : **Concours de palets** au terrain de Le Hinglé
- 03 août 2024 : **Concours de pétanque** au terrain de Le Hinglé

Les membres du bureau et les joueurs remercient chaleureusement ses fidèles sponsors, supporters, bénévoles et vous souhaitent une belle année 2024.

LES AMIS DES GRANITS

L'association Les Amis des Granits tourne à plein régime.

Les adhérents toujours aussi nombreux viennent se divertir dans la bonne humeur et la convivialité le 2ème mardi de chaque mois à la salle polyvalente.

Chaque après-midi se termine par un goûter à thème.

En 2023 nous avons pu organiser plusieurs manifestations.

Le repas de Noël a clôturé notre année associative.

En 2024 nous prévoyons :

- Un repas à emporter le 16 mars
- Le repas grillade le 14 mai
- La sortie d'une journée le 11 juin
- Le repas de Noël le 10 décembre

L'assemblée générale et le renouvellement du bureau auront lieu le 9 janvier 2024 lors de la réunion mensuelle à 13h30.

Vous pouvez nous rejoindre vous serez bien accueillis.

Le bureau des Amis des Granits vous souhaite une bonne et belle année 2024.

En avril, la traditionnelle journée grillade.

En juin, une sortie à Bréhat avec tour de l'île en vedette.
Journée clôturée par un buffet froid.

En novembre, goûter d'Halloween

C.H.A.C.

Comme chaque année, courant septembre, les animateurs des ateliers du C.H.A.C., tous bénévoles, ont repris leurs activités.

L'association compte environ 85 adhérents et elle est bien-sûr prête à en accueillir d'autres. N'hésitez pas à vous renseigner ou à venir voir comment fonctionnent les ateliers qui pourraient vous intéresser.

Ceux-ci se réunissent les jours suivants :

- Art floral : un vendredi par mois (14h et 16h),
- Chorale Méli-Mélody : le jeudi soir (20h15 à 22h),
- Loisirs créatifs : le lundi (14h à 17h30),
- Poterie : le mardi (18h à 20h),
- Scrabble : le jeudi (14h à 16h),
- Veillées musicales : le lundi (15h à 18h).

Les ateliers sont ouverts à tous pour la modique adhésion de 25 € par an.

Sur l'année 2022-2023, le C.H.A.C. a réalisé quelques manifestations :

- Le 12 décembre : concert à l'église de la chorale Méli-Mélody,
- Le 8 janvier : galette des Rois pour les adhérents animée par les Veillées musicales,
- Le 4 février : théâtre avec La Jeune Compagnie,
- Le 10 septembre : Marche chantée gourmande.

Pour 2023-2024 nous prévoyons :

- Le 17 décembre : nouveau concert de la chorale Méli-Mélody à 16h à l'église de Le Hinglé,
- Le 21 janvier : galette des Rois des adhérents,
- Le 6 avril : concert,
- Le 2 juin : traditionnelle Marche chantée gourmande.

Vous êtes au top dans certaines activités (pour adultes, jeunes, enfants…) : super, vous pouvez ouvrir un nouvel atelier dans le C.H.A.C., nous serons là pour vous aider !

N'hésitez pas à nous contacter (02 96 83 53 40 – 02 96 83 58 55).

Meilleurs vœux et excellente année à tous.

Le CHAC (Comité Hinglézien d'Animation Culturelle)

12 QUESTIONS AUX ENTREPRISES DE LE HINGLÉ

Dans cette interwiew, nous vous proposons de faire connaissance avec Guillaume LEPETIT, gérant du Petit Verger.

Pouvez vous nous expliquer en quoi consiste votre métier ?

J'exerce plusieurs activités. Je mets à disposition du public mon atelier pour qu'il puisse produire leur propre jus de pommes. Toutes les personnes qui le souhaitent peuvent venir avec au moins 200 kg de pommes, le pressage se fait le jour même. Je fais également mon propre jus (pomme, pomme poire et pomme cassis) que je commercialise en vente directe, sur le marché et chez certains commerçants. J'effectue également à la demande des entreprises ou des particuliers la taille des arbres fruitiers. Je dispense aussi des conseils en arboriculture fruitière.

Depuis combien de temps avez-vous débuté cette activité ?

J'ai débuté par la partie conseil et taille en 2017, et après construction de mon projet, je me suis lancé dans le pressage à partir d'octobre 2018.

D'où venez vous ?

Je suis originaire de Lanvallay et je suis installé avec ma compagne à Bobital.

Que faisiez vous avant ? Quel a été votre parcours professionnel ?

Je suis titulaire d'un DUT en génie biologique, d'une licence en environnement urbanisme et aménagement du territoire et d'un master en gestion de l'environnement littoral. En 2011, j'ai été recruté par la CODI en tant que chargé de mission au pôle fruitier de Bretagne. J'y suis resté pendant six ans de 2011 à juin 2017. Ensuite j'ai créé mon entreprise. D'abord au sein de la pépinière d'entreprise d'ÉCODIA à Saint-Carné, puis à Le Hinglé.

Quels sont vos projets et envies de développement ?

Mon souhait est de développer mon activité sur la partie pressage, la prestation de taille et trouver de nouveaux points de vente pour écouler ma production. Jusqu'ici, l'étape la plus importante a été de créer mon entrepôt.

Votre clientèle est-elle locale, régionale, passagère ?

Elle provient pour 70 % des environs de Dinan mais j'ai aussi des clients qui viennent de Lamballe, de Lannion, du Centre Bretagne et de Saint-Malo. Cette année j'ai même accueilli des clients de Strasbourg.

Pourquoi le Hinglé ?

C'était une question d'opportunité. Habitant à Bobital, je voulais rester sur le secteur je souhaitais trouver un terrain pour créer un verger, afin d'avoir à proximité toutes mes infrastructures.

Quelles sont les relations que vous entretenez avec les autres professionnels de la commune ?

Pour le moment, j'ai eu peu d'échanges avec les professionnels de la commune car je me suis installé récemment.

Avez vous une passion ?

Ma grande passion c'est la vie ! Cependant, j'ai beaucoup de centres d'intérêt comme l'environnement, la culture, le sport, la musique.

Une question pour la mairie ?

Quand la mairie fera–t-elle du verger un conservatoire des variétés de Le Hinglé et viendra faire sa cuvée de Le Hinglé ?

Votre coup de gueule ?

L'indifférence des gens les uns envers les autres

Votre coup de cœur ?

La curiosité des gens de Le Hinglé qui en se promenant me saluent ou me posent des questions sur mon actvitié.

Pour tous renseignements : 06 24 69 91 31 ou www.le-petit-verger.fr

Agenda

JANVIER

SAMEDI 6
Voeux du Maire
18h30 - Salle polyvalente

MARDI 9
Galette des Rois - *Amis des Granits*

SAMEDI 20
Concours de belote à Trévron
F.C. Le Hinglé-Trévron

DIMANCHE 21
Galette des Rois à Trévron
F.C. Le Hinglé-Trévron

DIMANCHE 21
Galette des Rois - *C.H.A.C.*

DIMANCHE 21
Galette des Rois - *Comité des fêtes*

FÉVRIER

SAMEDI 10
Repas en salle - Carnaval
Comité des fêtes

MARDI 13
Crêpes - *Amis des Granits*

SAMEDI 17
Repas à emporter - *APE*

MARS

SAMEDI 16
Repas à emporter - *Amis des Granits*

SAMEDI 23
Mars bleu - *Amis des Granits*

SAMEDI 30
Repas à emporter à Trévron
F.C. Le Hinglé-Trévron

AVRIL

SAMEDI 6
Concert - *C.H.A.C.*

SAMEDI 20
Repas à emporter - *Club de gym*

DIMANCHE 21
Braderie puériculture
Comité des fêtes

DIMANCHE 28
Trophée Départemental
Ecole de cyclisme

MAI

MARDI 14
Grillades - *Amis des Granits*

LUNDI 20
Vide grenier - *F.C. Le Hinglé-Trévron*

SAMEDI 25
Concours de palets
F.C. Le Hinglé-Trévron

JUIN

DIMANCHE 2
Marche chantée - *C.H.A.C.*

DIMANCHE 2
Kermesse - *APE*

JEUDI 6
Assemblée générale
F.C. Le Hinglé-Trévron

MARDI 11
Sortie annuelle
Les Amis des Granits

AOÛT

SAMEDI 5
Concours de pétanque
F.C. Le Hinglé-Trévron

OCTOBRE

SAMEDI 12 OU SAMEDI 19
Octobre Rose

NOVEMBRE

MARDI 12
Goûter Halloween - *Les Amis des Granits*

DIMANCHE 24
Repas du CCAS - *Commune*

SAMEDI 30
Théâtre - *Les Amis des Granits*

DÉCEMBRE

DIMANCHE 1
Théâtre - *Les Amis des Granits*

MARDI 10
Repas de Noël - *Les Amis des Granits*

SAMEDI 14
Repas de Noël - *Boulistes*